

# BILAN

DE LA MUNICIPALITÉ D'ÉPALINGES

LÉGISLATURE 2016-2021



## INTRODUCTION



*Municipalité dès le 1<sup>er</sup> juillet 2018: Mme Sarah Miéville, secrétaire municipale, MM. Bernard Krattinger, Roland Perrin, Maurice Mischler, Pierre Jolliet et Alain Monod.*

Chères Palinzardes, chers Palinzards,

La législature 2016-2021 s'achève. Il est toujours bon de se poser la question de ce qui a été réalisé. Le but n'est évidemment pas de se décerner un satisfecit, mais plutôt de faire le point sur le travail accompli durant ces cinq dernières années.

Il était écrit dans le programme de législature que celui-ci était « basé sur un développement durable et harmonieux de notre commune tout en restant attentif et conscient des enjeux plus globaux auxquels notre civilisation doit faire face ». Ce n'est bien sûr pas à nous de déterminer si ces objectifs sont atteints, mais ce bilan pourra nous y aider.

Nous disons souvent que tout cela est un travail d'équipe, et il faut le répéter, car toutes ces réalisations ne sont pas le fait d'une seule personne, ni de cinq, mais de tous les employé-e-s, bénévoles, Conseillers/ères communaux/ales, Municipaux de notre commune mais aussi d'ailleurs. Qu'ils et elles soient tous et toutes ici chaleureusement remercié-e-s.

*Maurice Mischler, Syndic*

FINANCES	p. 4
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME	p. 5
FAMILLE - JEUNESSE - ÉCOLES - SENIORS - SÉCURITÉ SOCIALE	p. 8
BÂTIMENTS, CONSTRUCTIONS ET DOMAINES	p. 9
COLLECTEURS ET ASSAINISSEMENT	p. 11
DÉCHETS ET RÉCUPÉRATION	p. 11
CULTURE, ANIMATION ET COMMUNICATION	p. 12
BIODIVERSITÉ ET ENVIRONNEMENT, COURS D'EAU	p. 13
ÉCONOMIE	p. 15
ÉNERGIE ET DURABILITÉ	p. 16
SPORT	p. 20
MOBILITÉ ET TRANSPORTS	p. 21
ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION	p. 23
PERSONNEL COMMUNAL	p. 24
SERVICE DU FEU	p. 25
RELATIONS INTERRÉGIONALES / INTERCOMMUNALES	p. 25
SÉCURITÉ PUBLIQUE	p. 26

## FINANCES

### *DES FINANCES SAINES ET MAÎTRISÉES*

Malgré les incertitudes liées à la RIE III (3<sup>e</sup> révision de l'imposition des entreprises), puis à la RFFA (réforme fiscale et financement de l'AVS), ainsi qu'aux aléas liés à la facture sociale (actuellement nommée «participation à la cohésion sociale»), les finances sont restées stables dans notre commune. En effet, la moyenne de la **marge d'autofinancement** du compte de fonctionnement pour les années 2016 à 2020 se monte à **CHF 3'491'166.76**. Par conséquent, les dépenses ont été totalement maîtrisées et contenues; grâce à cette bonne marge d'autofinancement, le budget de fonctionnement a permis d'absorber la grande majorité des investissements durant cette période.

Les **investissements totaux**, tous acceptés par le Conseil communal, ont été conséquents et se sont élevés à **CHF 35'813'366.77** au cours de la même période.

Le taux d'imposition est resté stable à 66% du taux cantonal de base. Pour 2020 et 2021, il a été décidé de le modifier à 64,5%, ce qui ne correspond pas à une diminution d'impôts, mais au transfert du financement de l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) des communes au Canton, soit à une opération neutre pour le contribuable.

L'endettement de notre commune est passé de **CHF 33'300'000.00** au 31.12.2015 à **CHF 40'000'000.00** au 31.12.2020.

Parallèlement, les fonds de réserves ont été augmentés de **CHF 4'727'496.52** depuis 2015 pour atteindre **CHF 26'647'299.32** au 31.12.2020.

Un **outil de planification** à 5 ans a été intégré, permettant un «monitoring» efficace en vue de planifier la politique financière de notre commune, alors qu'un **système de contrôle interne** a été implémenté pour l'ensemble des transactions financières.

En résumé, les objectifs financiers que nous nous sommes fixés sont parfaitement atteints.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

### UN AMÉNAGEMENT HARMONIEUX, SOCIAL ET PARTICIPATIF

La démarche urbanistique la plus importante en matière d'aménagement du territoire communal a été engagée en 2016 et concerne la révision du Plan directeur communal (PDCoM) et du Plan général d'affectation (PGA) désigné aujourd'hui Plan d'affectation communal (PACoM).

Cette opération a débuté en 2017 par l'organisation d'une **démarche participative**. Suite à celle-ci, et pour éviter de compromettre le redimensionnement de la zone à bâtir imposé par les dispositions de la LAT visant une utilisation mesurée du sol, il a été nécessaire, en 2018, d'instaurer une zone réservée communale sur l'ensemble du territoire hors périmètre compact d'Epalinges, puis, en 2020, de planifier une zone réservée ciblée, ceci afin de limiter les effets de cette dernière aux secteurs pour lesquels un dézonage s'avèrera pertinent lors de l'élaboration du PACoM.

Le **plan directeur communal** soumis à l'examen préalable en août 2020 a été, sous réserve de quelques adaptations, jugé conforme par la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) en mars 2021.

Ce plan directeur, garant de l'identité et de la vocation résidentielle d'Epalinges, de son rôle au sein de l'agglomération, de la sauvegarde du cadre de vie et d'une intégration harmonieuse des besoins en habitat, activité économique et équipement, ainsi que du respect des sites naturels ou construits, sera soumis à **consultation publique** puis à l'approbation du Conseil communal durant le deuxième semestre 2021.

Durant cette législature, plusieurs projets se sont concrétisés en partenariat avec des acteurs privés et une coopérative. Certains ont été légalisés, d'autres réalisés ou en cours de construction, à l'instar notamment :

- des logements protégés de la Croix-Blanche 35, propriété de la Fondation Epalogements (18 appartements protégés)
- du plan de quartier « Le Grand-Chemin Nord » (120 habitants / emplois)
- du plan de quartier « Les Orchez » (108 logements)
- du plan partiel d'affectation « La Girarde » (22 logements protégés / 20 logements subventionnés)
- du plan de quartier « La Possession / Bois-de-Ban » (130 logements)



Quelques dossiers connaissent des retards, en raison entre autres d'oppositions, de recours ou d'un référendum, et leur avenir, pour certains, dépendra d'une décision de justice. Il s'agit :

- du plan de quartier «Les Planches / Montblesson» (148 logements)
- du plan d'affectation «Les Tuileries I» (96 logements supplémentaires dont 10% en logements d'utilité publique et 30 emplois supplémentaires)
- du plan d'affectation «Le Closalet», certifié site 2000 watts (200 logements dont 18 logements d'utilité publique à loyers abordables pour seniors et 17 logements pour seniors)
- du plan d'affectation «La Source» (70 emplois supplémentaires et environ 130 logements supplémentaires dont 20% en logements d'utilité publique)

Afin de **favoriser la vie sociale et la mise à disposition d'espaces de rencontre**, plusieurs projets ont été mis en œuvre. Il s'agit :

- du Plan directeur localisé (PDL) «Les Croisettes» dont la mise en consultation publique a eu lieu du 29 août au 27 septembre 2020. L'adoption par le Conseil communal dudit PDL est programmée au 4 mai 2021.
- du Plan d'affectation «Croix-Blanche» dont la réalisation sera confiée à un bureau d'urbanisme après identification des attentes et souhaits des habitants et usagers et la mise en œuvre d'une étude test prospective impliquant les principales parties prenantes permettant d'une part de disposer d'une **vision globale concernant le réaménagement du centre de la Croix-Blanche** et d'autre part, de concrétiser les différents projets d'aménagement proposés pour ce secteur.

Enfin, les projets suivants sont également à relever :

- A la croisée des routes de la Croix-Blanche et de Berne, des logements spécialement adaptés aux aînés ont été inaugurés en 2018;
- Des logements du même type, associés à des logements à loyers modérés, sont actuellement en construction à la Girarde;
- L'implantation de logements d'utilité publique sur la parcelle n°581 (route de Berne 227), propriété de la Commune, a été examinée. La réalisation de ce projet pourrait être confiée à la Coopérative du logement - Epalinges (CLE), par l'octroi de droits distincts et permanents de superficie (DDP) en faveur de ladite coopérative;
- En septembre 2020, le Conseil communal a approuvé les **orientations de la politique du logement** de la Commune d'Epalinges proposées par la Municipalité en réponse à un postulat l'invitant à mettre en œuvre une politique communale permettant la mise à disposition de logements adaptés à toute la diversité de la population palinzarde (rapport n°17/2020). La mise en œuvre de cette politique a notamment permis d'inscrire une part de 10 à 30% de logements d'utilité publique dans les plans d'affectation des zones d'habitation ou mixte de moyenne et forte densité en cours de légalisation (PA «Tuileries I» / PA «Le Closalet» / PA «La Source»);
- Toujours en septembre 2020, le Conseil communal a également accordé à la Municipalité une autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières jusqu'à concurrence de 5 millions de francs pour gérer l'application du **droit de préemption** qui permet aux communes d'acheter de manière prioritaire un bien-fonds (bâti ou non bâti) mis en vente et affecté à la zone à bâtir, dans le but d'y créer des logements d'utilité publique (LUP).

## FAMILLE - JEUNESSE - ÉCOLES - SENIORS - SÉCURITÉ SOCIALE

### UNE POLITIQUE DE MISE EN LIEN COHÉRENTE ET DYNAMIQUE

Le Centre d'animation des jeunes (CAJE) est devenu le **Centre d'animation socioculturelle palinzard (CAP)** et propose depuis 2019 des activités pour tous les habitants de la commune. En plus des activités habituelles, des nouvelles prestations sont offertes :

- Animation destinée aux **habitants des logements protégés**.
- Collaboration avec Pro Senectute dans le cadre de la mise en place de « Quartiers Solidaires », un programme visant à créer, renouer, développer et entretenir des liens sociaux pour **améliorer la qualité de vie et l'intégration des aînés** dans un village ou un quartier.
- Création d'un **groupe de rencontre parents-enfants**.

Dans le cadre de la mise en place de l'école à journée continue, un **renforcement de l'accueil** 12h-14h au collège de Bois-Murat a aussi été instauré, ainsi que des animations dans les préaux à Bois-Murat les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre 15h et 18h.

Dans le but d'encourager la consultation de la population, les animateurs du CAP ont collaboré à la mise en place d'une **démarche participative auprès des habitants pour la création de places de jeux** sur le territoire communal.

Afin d'évaluer **la place des femmes dans l'espace public** et d'identifier des possibilités d'amélioration de cet espace, le CAP a organisé deux marches exploratoires, guidées par un groupe consultatif de femmes, à travers les quartiers emblématiques de la Croix-Blanche et des Croisettes, les 30 septembre et 8 octobre 2020.



En réponse à un postulat relatif au bénévolat, le Service des écoles, de la jeunesse, de l'enfance et des seniors (SEJES) et le CAP ont préparé un **projet interservices de développement et de soutien à la vie associative et au bénévolat** qui est mis en œuvre progressivement dès le printemps 2020.

Notons également l'octroi d'un droit de superficie à la Coopérative du logement Epalinges (CLE) destiné à la construction de 20 logements subventionnés et de 20 logements protégés.

Regroupée sous l'égide d'Epalinges Solidaire, une collaboration entre les différents services concernés a été mise en place, avec l'appui de Pro Senectute Vaud, pour **venir en aide aux seniors pendant la crise du Covid-19**.

Suite aux postulats relatifs aux voyages de fin d'études, le nombre de camps et de voyages d'études sera maintenu et les voyages en avion seront désormais interdits.

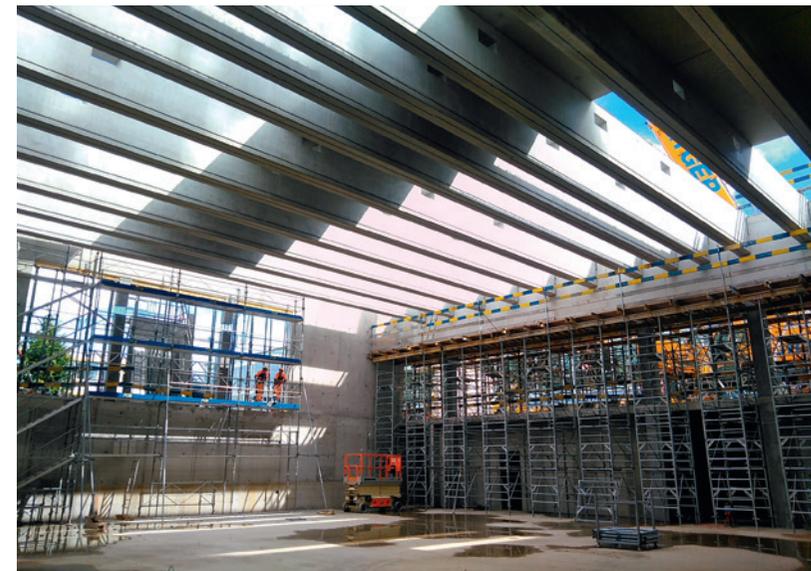
La bibliothèque a été réorganisée, notamment avec la **création de la salle d'études et de documentation** en août 2020, ainsi que l'extension des horaires (de 7h45 à 18h) en intégrant l'accueil parascolaire (ouverture continue de 12h à 14h).

Un **travailleur social de proximité** (TSP) a été engagé en septembre 2020. Sa mission est de renforcer le lien social entre les jeunes de 12 à 30 ans, qui ne fréquentent pas les structures existantes, et le réseau social et communautaire de la commune. Il assure une présence et des actions non répressives s'inscrivant dans une démarche à long terme.

## BÂTIMENTS, CONSTRUCTIONS ET DOMAINES

### *DES CONSTRUCTIONS ADAPTÉES AUX BESOINS DES HABITANT-E-S*

Suite au dépôt d'un crédit de construction de plus de 30 millions de francs, accepté à large majorité par le Conseil communal début 2019, le **projet d'extension du complexe scolaire de Bois-Murat** est entré dans sa phase de réalisation. Il se caractérise notamment par la construction de **deux nouveaux bâtiments** qui permettront, entre autres, de répondre à l'augmentation du nombre d'élèves et de disposer d'une salle omnisports supplémentaire, ainsi que d'une unité d'accueil parascolaire de 120 places. Les travaux aboutiront en 2023.



Par ailleurs, des **logements spécialement adaptés aux aînés** ont été achevés à la Croix-Blanche en 2018. Des logements du même type, associés à des logements à loyers modérés, sont prévus pour 2022-2023 à la Girarde. Le chantier a débuté début 2021 et nous sommes en négociation avec la Coopérative du logement Epalinges (CLE) pour occuper un niveau avec des locaux pour l'École de musique et créer une entité CAP, TSP et secrétariat du SEJES plus cohérente. La possibilité d'implanter des logements abordables en lieu et place de la ferme «Collet» est également étudiée.

### **UN PATRIMOINE SOIGNEUSEMENT ENTRETENU**

Afin de mieux servir les habitants d'Epalinges, la Commune s'investit dans **l'entretien de son patrimoine**, avec pour objectif de conserver des locaux accueillants pour les différentes sociétés sportives, d'offrir un cadre de qualité à l'enseignement et aux activités culturelles proposées aux Palinzard-e-s et de maintenir en bon état les logements dont elle est propriétaire.

La transformation et l'assainissement énergétique de l'enveloppe et des installations techniques de la Salle des spectacles sont actuellement en cours. La fin des travaux est prévue pour fin 2021.

Certaines structures ont fait l'objet de **travaux conséquents**. La garderie de la Pépinière à Bois-Murat a par exemple été rafraîchie et des structures d'accueil JAPE, comme la Trottinette 2 à Bois-Murat et la Marelle à l'Ofréquaz, ont été créées, ainsi que leurs bureaux. Les locaux du centre d'animation socioculturelle palinzard (CAP) ont été entièrement isolés. Les stades, les infrastructures sportives, les pelouses ainsi que les cheminements piéton-

niers font l'objet de soins attentifs et écologiques et les refuges sont régulièrement adaptés. Ainsi, la Maison forestière a conservé tout son charme suite au renouvellement du tavillonnage de sa toiture. La Municipalité a également cautionné les travaux de réfection de la Maison de paroisse.



Des **entretiens ciblés** à la ferme de la Girarde et à la maison Rochat, intégrant, pour cette dernière, la mise en place de capteurs solaires, permettent d'augmenter la production d'énergie renouvelable et une diminution du recours aux énergies fossiles. Quant aux nettoyages, ils sont désormais certifiés écologiques.

Par ailleurs, de **nouveaux locaux administratifs** ont été aménagés pour accueillir le Service travaux et environnement, au Bois de la Chapelle, et le tout nouvel Office des affaires culturelles, manifestations et communication, au sein de la Maison palinzarde. Les locaux de la Police administrative ont quant à eux été modernisés.

## COLLECTEURS ET ASSAINISSEMENT

### *UN TRAITEMENT DES EAUX PLUS RÉFLÉCHI*

Un nouveau **règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux** est désormais en vigueur. La Commune est donc pourvue d'une base légale et d'une planification financière pour de nombreuses années dans ce domaine.

La gestion du **cadastre des réseaux de collecteurs** public et privés, reportés sur un système d'information géographique, est maintenant entièrement gérée par la Commune. Les contrôles de l'évacuation des eaux des biens-fonds, la gestion des pollutions et l'inspection des collecteurs intercommunaux en vue de leur réhabilitation sont harmonisés et planifiés sur le long terme.

Enfin, dans le cadre du **Plan général d'évacuation des eaux** (PGEE), les travaux de mise en séparatif du réseau communal et de construction de bassins de rétention se poursuivent. Des travaux sont également réalisés en synergie avec des constructions privées, comme le bassin de rétention pour le quartier des Geais.

## DÉCHETS ET RÉCUPÉRATION

### *POUR UNE MEILLEURE GESTION DES DÉCHETS*

Un **nouveau concept de gestion de déchets** a été mis en place, par remise en marchés publics des contrats de collecte, changement des types de déchets collectés aux écopoints et surtout par la construction d'une **nouvelle déchèterie**, dont l'exploitation intercommunale avec Lausanne entraîne des économies d'échelle. Cela a permis de **diminuer la taxe déchets en 2020**, de même que celles des entreprises composées d'une seule personne et dont le siège est à son adresse privée.

Une nouvelle directive permet de préciser les conditions d'acceptation des déchets des entreprises utilisant la déchèterie. Un **rouleau compacteur** a été acquis pour compacter les déchets dans les bennes de la déchèterie, réduisant ainsi les évacuations et les coûts de transport associés.

Les **déchets encombrants** sont ramassés sur demande à domicile pour les personnes à revenu modeste. Ce service a été stoppé en période Covid.

Les **écopoints** sont régulièrement surveillés et les divers cas de littering sur le territoire sont dénoncés.

Un concept de **vaisselle réutilisable** a été adopté pour les événements organisés par la Commune et pour les refuges.

## CULTURE, ANIMATION ET COMMUNICATION

### UNE OFFRE CULTURELLE RICHE ET VARIÉE

Depuis 2016, plus d'une **quarantaine d'événements par an** (projections, débats, conférences, concerts, spectacles, expositions, etc.) ont été organisés dans la commune en collaboration avec la Commission municipale d'animation et de culture (COMANIM). Par ailleurs, la commune participe régulièrement à des manifestations suprarégionales, telles que la **Fête de la nature** et la **Semaine de la mobilité**. Depuis janvier 2019, l'**agenda culturel Sortir à Epalinges** est distribué chaque mois aux habitant-e-s d'Epalinges dans le but de rationaliser la diffusion des informations concernant les événements organisés dans la commune.



Parmi les événements les plus notables de ces dernières années, citons le **Festival Multimusical**, qui réunissait en février 2019 l'orchestre Sinfonietta de Lausanne, l'Ecole de musique d'Epalinges ainsi que le groupe palinzard pop-funk Marvinca. Forte du succès de ce concert, la Municipalité a créé en 2019 l'**association «En musique à Epalinges»**, dans le but de mettre sur pied chaque année un événement musical de cette envergure. L'édition 2020 a dû être reportée à 2021 en raison de la pandémie de Covid-19.

La situation sanitaire a obligé la Commune à annuler ou repousser un grand nombre d'événements. En juillet et août 2020, l'Office des affaires culturelles, manifestations et communication a profité d'une accalmie dans la crise pour proposer, sous le nom d'**Estivales 2020**, un programme d'animations très étoffé, s'adressant tout aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

A noter également, la création en 2019 du **Sentier Burki** – qui a été agréementé en 2020 de QR-codes permettant d'écouter les commentaires de Valott, dessinateur à 24 heures – ainsi que du parcours pédestre **En balade à Epalinges**, avec l'édition, pour ce dernier, d'une brochure décrivant le parcours ainsi que ses points d'intérêts.

### **UNE COMMUNICATION PLUS EFFICACE**

L'Office des affaires culturelles, manifestations et communication a vu le jour en 2018 dans le but notamment de **professionnaliser la communication** institutionnelle et événementielle de la Commune.

Afin **d'augmenter l'audience de la page Facebook** de la Commune, le nombre de publications a été revu à la hausse, avec une moyenne de trois par semaine. Dans la mesure du possible, elles sont accompagnées d'une photo ou d'un visuel. Un système de mot-clé (en majuscule et entre crochets) a été mis en place pour identifier rapidement le type de publication (agenda, info, revue de presse, etc.). Une Commission municipale de communication digitale a également vu le jour pour lancer le **projet de refonte du site internet**.

Afin d'optimiser la communication liée à la crise sanitaire, une **page spéciale Covid-19** a été ajoutée sur le site internet communal dès le mois de mars 2020. Elle a depuis été régulièrement mise à jour en fonction des annonces des autorités et constamment améliorée, notamment dans sa structure, pour faciliter la recherche de l'information.

## **BIODIVERSITÉ ET ENVIRONNEMENT, COURS D'EAU**

### **LA BIODIVERSITÉ ET L'ÉCOLOGIE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS**

Une **étude globale sur la biodiversité de la commune** a été menée. Elle est disponible sur notre site internet et nous permettra de prendre des mesures ciblées et efficaces pour la préservation de notre environnement. Les **biotopes** des Moulins et du Bois de la Chapelle ont été valorisés et un nouveau biotope a été construit en collaboration avec Biopôle SA, le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne, pour préserver notamment des espèces rares d'oiseaux.

Des **packs écologiques**, comprenant un composteur, un nichoir à oiseaux ou à chauve-souris, un sachet de graines à fleurs et un hôtel à insectes sont proposés dans le cadre du Fonds d'efficacité énergétique et de développement durable (FEEDD).

Les parcelles communales sont désormais gérées de manière **différenciée** afin de favoriser la diversité des espèces végétales et animales.

Des **hôtels à insectes** ont été implantés sur notre territoire et nous avons mis à disposition des terrains communaux pour y installer des **ruches**.



Une démarche a été initiée pour sonder l'intérêt des Palinzard-e-s pour des **potagers urbains et jardins collectifs**. Elle permettra de mettre en relation les personnes intéressées et la Commune leur apportera son soutien dans le développement des projets.

La **lutte contre les plantes exotiques envahissantes** demande un travail de régulation constant pour permettre le maintien du plus grand nombre d'espèces indigènes dans notre commune.

La Municipalité a décidé de participer au «**Projet pédagogique écosystème du Bois de la Chapelle**» mené par la File cantonale de biologie de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire en collaboration avec la fondation Zoein et le Service travaux et environnement.

Des travaux de **réaménagement des berges** du Flon et du Vaugueny ont été entrepris avec des enrochements et des caissons en bois.

## ÉCONOMIE

### VERS UNE STRATÉGIE GLOBALE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE

A la faveur d'une réorganisation du secrétariat municipal en septembre 2020, une employée communale a été nommée responsable de la promotion économique. Des liens et des premiers contacts ont été noués avec l'Association des commerçants et artisans d'Epalinges, l'Ecole hôtelière de Lausanne et Biopôle SA. Au vu du contexte de crise économique très particulier, des premières actions ont précédé l'élaboration d'une **stratégie globale de promotion économique**. La création de liens personnels avec les entreprises intéressées a dû être repoussée pour cette même raison. Néanmoins, les entreprises palinzardes ont été invitées à se faire connaître par un article paru dans le *Palinzard* de mars 2021.

En février 2021, la rencontre, co-organisée avec Lausanne-Région, entre **la Municipalité et les entreprises**, événement majeur dans l'établissement de relations personnelles, n'a pu se tenir en raison de la crise sanitaire.

Début 2021, des groupes d'étudiants de l'UNIL/HEC ont été chargés de proposer des manières de favoriser les rapprochements entre les entreprises d'Epalinges et les collaborateurs des entreprises localisées au Biopôle. Ces travaux sont réalisés en collaboration étroite avec Biopôle SA et l'Association des commerçants et artisans d'Epalinges.

En février 2021, le Conseil communal a autorisé la création d'un **fonds d'aide au développement économique** alimenté par un montant de CHF 394'000.-. Ce fonds finance dans un premier temps la distribution à tous les habitants d'un bon d'achat cadeau d'une valeur de CHF 40.- à faire valoir auprès d'entreprises palinzardes adhérentes.

Enfin, depuis début 2021, la Municipalité prépare une campagne d'action d'une durée d'un an en faveur du **«Consommer local!»** en collaboration avec Lausanne-Région.

## ENERGIE ET DURABILITÉ

### *UN GRAND PAS EN AVANT VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE*

Soucieuse de devenir une société à 2000 watts, Epalinges a réalisé en 2016 un plan directeur des énergies, notamment pour **identifier les besoins et ressources** en énergies de la commune ainsi que pour **définir les stratégies et actions prioritaires** pour l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.

Epalinges s'engage **en faveur des énergies renouvelables**, notamment le solaire photovoltaïque: elle joue le rôle de facilitateur dans l'élaboration d'appels d'offres groupés pour les propriétaires d'habitat individuel et elle sensibilise les gros propriétaires d'habitats collectifs à créer des regroupements d'auto-consommateurs. Avec un total de plus de 6000 m<sup>2</sup> de panneaux installés pour 150 ménages engagés, les opérations de 2018, 2019 et 2020 ont démontré que l'intérêt ne s'essouffle pas et que ce type d'opération doit être reconduit pour le solaire, voire reproduit pour les pompes à chaleur. Le concept développé à Epalinges est d'ailleurs appliqué dans d'autres communes actuellement.

Le **financement participatif** des 2000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques de la centrale solaire du complexe scolaire de Bois-Murat a rencontré un beau succès au printemps 2021 et a offert l'opportunité aux habitant-e-s d'investir pour la transition énergétique, en particulier les locataires et les propriétaires de PPE qui ne peuvent pas le faire directement chez eux.

Epalinges se préoccupe également de **l'approvisionnement futur du territoire en chaleur renouvelable** au moyen d'un chauffage à distance (CAD) au bois-énergie ou à l'aide de la géothermie profonde actuellement à l'étude, ceci afin de proposer aux habitants une alternative durable aux énergies fossiles. Une convention avec les Services industriels de Lausanne (SIL) a été signée en 2021 pour la réalisation d'une extension du réseau de CAD de Lausanne au sud d'Epalinges qui délivrera de la chaleur majoritairement renouvelable dès 2022, puis 100% renouvelable à l'horizon 2025 avec la construction d'une centrale de chauffe au bois-énergie dans le secteur de la Croix-Blanche, en collaboration avec Romande Energie Services SA et les SIL. Cette centrale, dimensionnée pour les besoins des quartiers du Biopôle, des Croisettes-Tuileries et de la Croix-Blanche sera connectée au réseau de CAD lausannois.

La Commune encourage et soutient financièrement tout projet d'isolation du bâti et d'assainissement d'installations de chauffage par du renouvelable et toute opération de sensibilisation au moyen d'un **Fonds d'efficacité énergétique et de développement durable (FEEDD)**, entré en vigueur en octobre 2017. Cela représente de 2017 à 2020 plus de 600 aides octroyées pour un montant de CHF 650'000.-.

La **promotion de l'électromobilité** s'est renforcée avec des aides pour les vélos, les scooters et bornes de recharge, et par la mise à disposition en février 2018 de bornes publiques sur les parkings de la Source aux Croisettes et de la Croix-Blanche. Cela représente une hausse constante du recours à la voiture électrique dans la commune avec plus de 900 recharges en 2020.

Par ailleurs, la Commune soutient et encourage les économies d'énergie, en mettant en place un monitoring pour les bâtiments dans l'optique de mieux les gérer et les entretenir et en **réduisant les consommations** d'énergie de l'administration communale par une utilisation économe et rationnelle de celle-ci. L'opération Ecologement de sensibilisation aux écogestes réalisée en 2020 auprès des ménages des bâtiments de la Coopérative du logement d'Epalinges (CLE) a permis de générer des économies grâce au remplacement d'appareils énergivores par des plus efficaces (LED notamment). Cette opération est amenée à être renouvelée dans le futur.

Des mesures ont été prises pour réduire la consommation électrique et la pollution lumineuse du parc d'éclairage public communal. En fonction de la planification des travaux en cours, un remplacement des luminaires avec la technologie LED est réalisé, permettant un abaissement de l'intensité pendant la période nocturne.



Ce rythme soutenu d'engagements et de réalisations, **distingué par un label «Cité de l'énergie»** en juin 2018, devrait perdurer afin d'atteindre les objectifs fixés, comme la réduction de 35% de la consommation de chauffage du bâti et une couverture de 50% de ces besoins par des énergies renouvelables en 2035. La rénovation Minergie-P de la Salle des spectacles et les constructions Minergie-P à Bois-Murat, actuellement en cours, sont à ce titre exemplaires et démontrent que la transition énergétique s'accélère dans la commune.

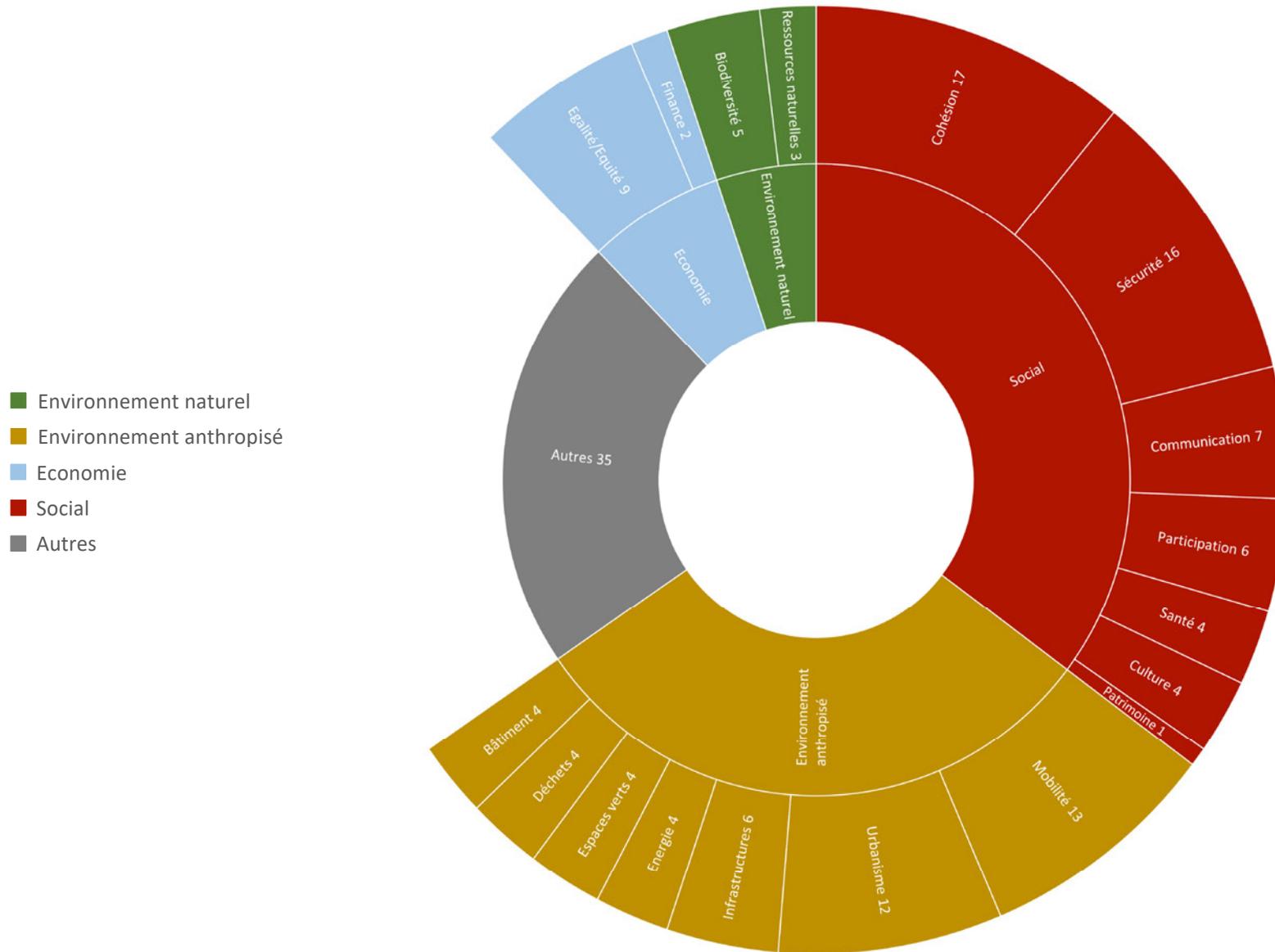


### **UN NOUVEL ACCENT PORTÉ SUR LA DURABILITÉ**

En août 2020, la Municipalité a concrétisé sa motivation à offrir un futur souhaitable à ses habitant-e-s en engageant une **déléguée à la durabilité**. Elle a pour mission de sensibiliser la population à cette thématique et de mener des projets qui permettent aux Palinzard-e-s de prendre part à la transition écologique. Plusieurs projets ont d'ores et déjà été lancés, tels que la promotion des initiatives Pumpipumpe (partage d'objets) et Too Good To Go (**réduction du gaspillage alimentaire**), l'élaboration d'un catalogue d'activités à destination des écoles (alimentation/agriculture, biodiversité, déchets, énergie, mobilité), la mise sur pied d'un programme annuel d'**ateliers en lien avec la durabilité** (confection de cosmétiques et produits ménagers naturels, atelier de mécanique vélo, découverte de plantes sauvages de la commune, démarche zéro déchet) ou encore le lancement d'un **programme de réduction de l'empreinte carbone** des habitant-e-s d'Epalinges. Les divers canaux de communication de la Commune permettent d'informer la population sur ces projets.

La déléguée intervient également en soutien au délégué à l'énergie dans la gestion des demandes d'aides adressées au Fonds d'efficacité énergétique et de développement durable (FEEDD).

En termes de durabilité, une réflexion a parallèlement été menée pour catégoriser les initiatives des conseillers/ères communaux/ales. Durant la législature 2016-2021, les 156 initiatives prises en compte peuvent être classées de la manière suivante:



## SPORT

### **DES INFRASTRUCTURES REPENSÉES POUR UNE MEILLEURE PRATIQUE DU SPORT**

Nous rencontrons régulièrement les **nombreuses sociétés sportives** de la commune. Par ailleurs, une subvention communale de 60 francs par an est versée à plus de 800 jeunes palinzards âgés de 2 à 20 ans et membres d'un club sportif d'Épalinges.

En 2017, nous avons racheté, pour 1 franc symbolique, le Club House de Tennis pour le transformer complètement. Ainsi, ce club bénéficie, à l'instar des autres clubs d'Épalinges, d'**infrastructures modernes** à titre gratuit.



La démolition de la salle de gymnastique de Bois-Murat nous a obligés à trouver, avec l'appui des sociétés sportives, des **solutions extra-muros**, tout en bénéficiant de la souplesse des clubs dans les plages horaires. Mais en 2022, nous disposerons d'une **salle supplémentaire** sur le site scolaire et nous pourrions ainsi songer à rénover les salles de la Croix-Blanche.

Durant les hivers 2019-2020 et 2020-2021, une **patinoire provisoire** a été installée sur la place entre la Maison de Commune et l'auberge communale.

Notre participation actuelle pour la **patinoire de Malley** se monte à CHF 50'000.-. Avec la nouvelle structure, comprenant également une piscine, notre participation sera de l'ordre de CHF 170'000.-.

Suite à la motion déposée par M. le Conseiller communal Michel Perret, la Municipalité envisage plusieurs scénarios afin de doter le FC Epalinges d'un **terrain supplémentaire en synthétique**.

## MOBILITÉ ET TRANSPORTS

### *UNE MOBILITÉ POUR TOUS FLUIDIFIÉE ET SÉCURISÉE*

Jusqu'au printemps 2020, la fréquentation des **lignes de bus** TL 64, 45 et 46 était en constante augmentation. Cette progression dépassait de près de trois fois celle du reste de la région lausannoise. Entre 2012 et 2017, elle a dépassé les 30%. Le semi-confinement dû à la pandémie de Covid-19 a toutefois eu un fort impact sur cette fréquentation.

Pour fluidifier la circulation de ces bus, des **feux de signalisation** ont été installés sur le carrefour entre la route de la Croix-Blanche et la route de Montblesson. Le projet de la **nouvelle ligne** de bus passant par le chemin du Polny, validé par les TL, est également à l'étude.

La gestion de l'entretien et de la **planification des travaux routiers** a été totalement revue.

Des **zones 30km/h** ont été mises en place dans les secteurs de l'Eglise et des Tuileries. Des **sens uniques** ont été installés aux chemins de la Laiterie et au Ruisseau-Martin pour éviter la traversée de la commune par du trafic de transit. Les travaux de **requalification de la route de Berne** sont en cours. Une étude d'**assainissement du bruit routier** a été menée afin de respecter strictement les normes en vigueur. La pose de revêtement phonoabsorbant est réalisée sur les axes qui le nécessitent.



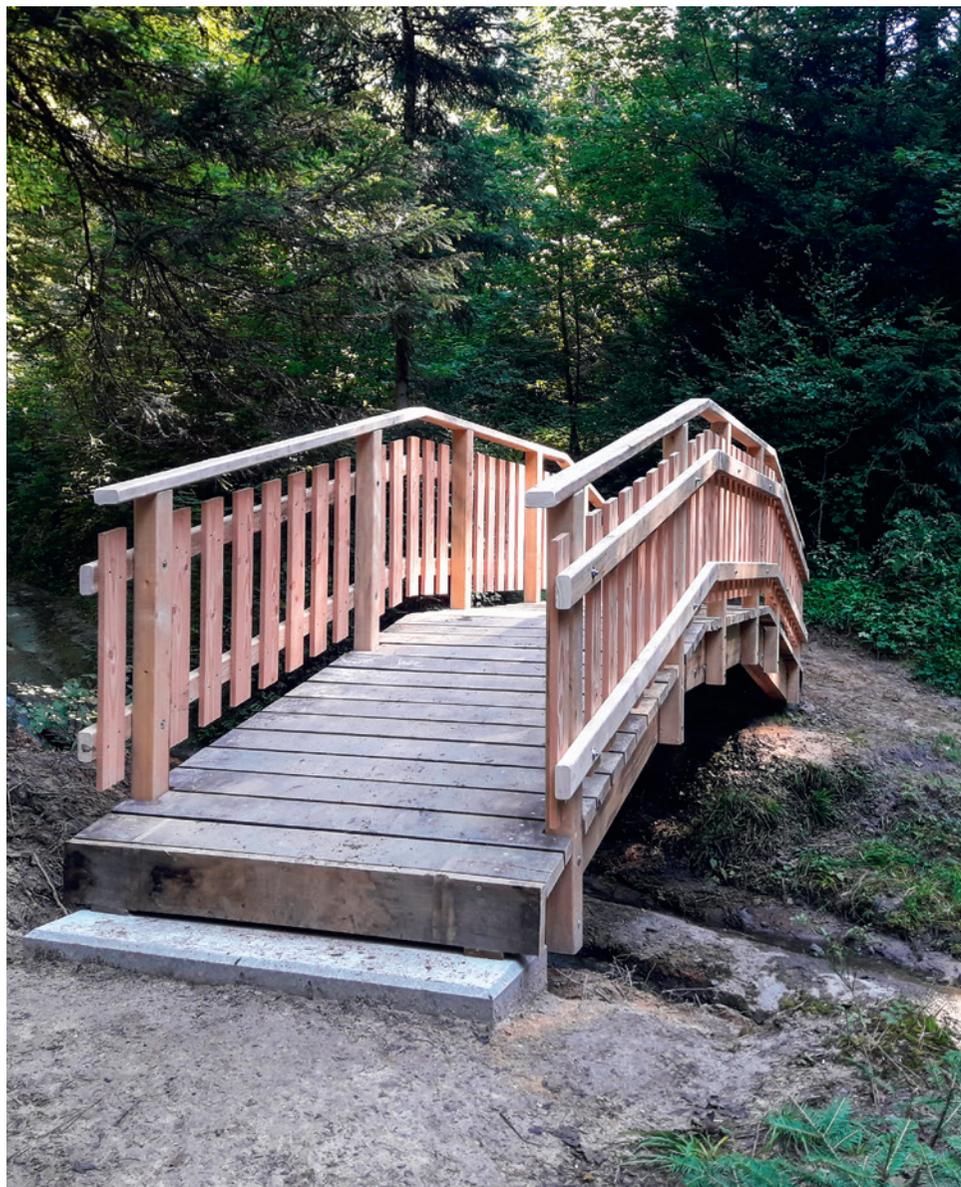
Un **ascenseur public** a été construit au carrefour des Croisettes pour faciliter la traversée de la route de Berne, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Le carrefour de la Girarde/Orchez et le chemin de la Girarde ont été **profondément réorganisés**. Au niveau du pont de la Girarde, les travaux de requalification sont en cours avec la création de deux trottoirs et d'une bande cyclable, ainsi que le déplacement des arrêts de bus.

De **nouveaux abribus** en bois, développés sur un modèle spécifique palinzard, sont à l'étude et seront installés en remplacement/complément des anciens.

D'autres éléments de **modération du trafic** ont été mis en place pour la sécurité de toutes et tous. Des bandes piétonnes ont été marquées ou modifiées pour protéger le cheminement des piétons, sur les axes de la Biolleyre, Praz-Buchilly et Roches.

**Trois passerelles piétonnes** ont été reconstruites sur le ruisseau du Flon suite aux intempéries de 2018. La réhabilitation du sentier pédestre est toujours en discussion avec les services cantonaux.



## ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION

### *UNE ADMINISTRATION QUI A GAGNÉ EN EFFICACITÉ*

Le **Greffé municipal** a été réorganisé en profondeur dans son fonctionnement et les compétences professionnelles de son effectif renforcées. L'activité transversale de ce service consiste notamment en la fluidité de la communication et de la répartition des tâches avec les autres services, ce qui l'a amené à conduire des projets tels que l'introduction d'un **plan de classement unifié** des documents informatiques pour toute l'administration, permettant un accès fluide aux informations nécessaires au travail de chacun, accompagné de **procédures de classement**, d'archivage et de nommage des documents. De nouvelles procédures de travail ont été mises en place au sein de l'équipe ainsi qu'avec les autres services (protocole communal, gestion des vacances et absences, rédaction des préavis et du rapport de gestion, préparation et suivi des séances du Conseil communal, mise en place de la nouvelle législation sur les naturalisations, etc.). Les liens avec le **Conseil communal et son Bureau** ont également été harmonisés, en formalisant les relations de travail et en créant un poste de travail fixe pour la secrétaire du Conseil communal au sein du Greffe.

Le service à la population est une priorité de la Municipalité, qui a harmonisé les **horaires d'ouverture** des guichets de l'administration communale. De plus, un projet de **centralisation de la location des salles** est à bout touchant, qui offrira un guichet informatique unique à tous les utilisateurs, qu'ils soient une société locale, un membre de l'administration ou des autorités, ou un citoyen de la commune.

Le Contrôle des habitants, devenu Office de la population, s'adapte quant à lui à l'augmentation de la population et notamment de la population estudiantine, mais également aux **changements législatifs** majeurs survenus ces dernières années (nouvelle loi fédérale sur les étrangers et l'intégration, notamment). Le **logiciel** indispensable à ses activités de recensement des habitants a été changé, et l'introduction du plan de classement des documents informatiques a été l'occasion de **numériser** systématiquement tous les nouveaux documents lui parvenant. Le Service cantonal de la population, autorité de tutelle, a modifié sa plateforme d'échange d'informations, ce qui a nécessité des adaptations au sein de l'office. La formation du personnel a été mise à niveau (spécificités professionnelles, protection des données, relations avec le public) et une amélioration des procédures de travail a également débuté.

Par ailleurs, le service chargé de l'informatique a implanté un nouveau **central téléphonique**, qui permet d'assurer le meilleur accueil possible à la population, plusieurs **logiciels** ont été acquis pour améliorer la qualité des prestations de l'administration (gestion des archives, système de contrôle interne, gestion des salles) ou remplacer des solutions obsolètes (recensement des habitants, comptabilité, gestion des séances de Municipalité), alors que la refonte du site internet avec implémentation de la cyberadministration est en route.

Un nouvel **organigramme** a été élaboré pour l'ensemble de l'administration permettant une meilleure lisibilité sur les diverses tâches à accomplir.

Enfin, une statistique permettant une utilisation plus parcimonieuse du papier a été élaborée.

---

## PERSONNEL COMMUNAL

### *DES NOUVEAUX OUTILS POUR LA GESTION ET LE BIEN-ÊTRE DU PERSONNEL*

Le **Service des ressources humaines** a été créé en 2018 avec l'engagement d'une cheffe de service et d'une assistante (1.4 ETP). La **communication interne** a été renforcée, avec des informations régulières transmises à l'ensemble des collaborateurs; chacune et chacun bénéficie d'une adresse e-mail de la commune. La **cohérence et l'équité** interne ont été améliorées par la revue et la clarification de certaines pratiques (frais, téléphonie mobile, plan de mobilité, attribution des annuités, classification salariale notamment). La **gestion des cas d'incapacité de travail** en collaboration avec les assurances a été structurée avec un suivi régulier et proactif; des informations régulières sont transmises à la Municipalité.

Les **entretiens annuels de collaboration** ont été mis en place dans une optique de dialogue. Ils incluent notamment la **satisfaction des collaborateurs** et les souhaits et besoins en matière de **formation**. Tous les collaborateurs ont été formés à la démarche. Un processus et un appui aux différents services et à la Municipalité pour la **gestion de situations conflictuelles ou problématiques** a été mis en place. Aussi, les collaborateurs peuvent s'adresser aux RH de manière confidentielle; un suivi et des médiations s'effectuent selon besoins.

**L'effectif** est passé de 63 ETP (80 personnes) en 2015 à 79 ETP (99 personnes) en 2021 pour satisfaire les besoins des habitant-e-s et pour être optimal face aux nouveaux défis qui attendent la commune. Un **nouvel organigramme** a été mis en place afin d'avoir une structure organisationnelle adaptée aux besoins.

Une augmentation du **congé paternité et parental** à 20 jours, la création d'une politique pour les **proches aidants** et la signature de la **charte pour l'égalité salariale** ont été réalisées suite à des propositions du Conseil communal. Une **revue du statut du personnel communal** a été initiée, ainsi que la création et la mise à jour des **descriptifs de fonction** pour l'ensemble des postes de l'administration communale.

## SERVICE DU FEU

### LA COLLABORATION AVEC LAUSANNE REPENSÉE

Nous **collaborons** depuis 2015 avec Lausanne, par le biais d'un contrat de prestations. Le chef de notre groupe de conduite fait partie de **l'état-major lausannois**. Cette organisation a permis de confirmer **l'excellent niveau de préparation** de nos volontaires et ceux-ci acquièrent également de nouvelles compétences au contact des professionnels.

Les travaux de la commission chargée du projet de réorganisation du service du feu dans la couronne lausannoise avancent. La pandémie a quelque peu bousculé le calendrier, mais nous gardons l'espoir d'une mise en place pour le 1<sup>er</sup> janvier 2023 au plus tard. Il s'agira alors d'une meilleure répartition jour/nuit/week-end entre les pompiers volontaires et les pompiers professionnels. Chacun des SDIS concerné a de plus en plus de peine à **garantir l'effectif sécuritaire** minimum la journée en semaine.

Le projet de **rénovation/agrandissement de la caserne actuelle** a fait l'objet d'un préavis d'intention présenté au Conseil communal en décembre 2020 et accepté à une large majorité. Aucun autre endroit ne convient à l'implantation d'une nouvelle caserne. En lien avec la transformation de la Salle des spectacles, les pompiers ont déménagé ce printemps sur la parcelle dite «Faucherre» à la Croix-Blanche, récemment acquise par l'Etat de Vaud pour permettre les travaux de l'arrière-gare du m2. En 2024, les pompiers réintégreront ainsi une caserne transformée et agrandie.

## RELATIONS INTERRÉGIONALES/INTERCOMMUNALES

### POUR UNE DÉFENSE ÉQUITABLE DES INTÉRÊTS DES COMMUNES

Les membres de la Municipalité n'ont pas ménagé leurs efforts pour que la collaboration avec les autres communes soit la meilleure possible et pour que les instances intercommunales puissent **défendre équitablement les intérêts des communes**.

Voici une liste non exhaustive d'actions illustrant ce propos:

- Un accord a été conclu entre Epalinges et Lausanne pour créer **un Service de défense incendie et de secours (SDIS)** commun qui s'appelle dorénavant le SDIS Lausanne-Epalinges. Ce rapprochement permettra certainement la création d'un concept plus global pour la région lausannoise sous l'acronyme Vidis 20-25.
- Une **déchèterie communale** a été créée en 2017. Pour optimiser l'exploitation et l'utilisation de celle-ci, des liens ont été tissés avec les services de Lausanne permettant notamment aux habitant-e-s des zones foraines de Lausanne d'utiliser cette déchèterie.
- Un **biotope** a été construit avec la collaboration de la Ville de Lausanne, du Canton de Vaud et du Biopôle afin de préserver l'habitat d'espèces d'oiseaux rares et menacées.
- Un représentant de la Municipalité a participé à la réussite d'un accord mettant en pratique le **concept de journée continue** de l'élève au travers de l'Etablissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire (EIAP).

- Par sa participation au comité de l'UCV, la commune d'Épalinges a été représentée pour prendre part aux **négociations Canton-Communes**. Ces négociations ont d'abord permis de débloquer un financement de 50 mio du canton pour permettre aux communes de supporter les conséquences de l'accord RIE III. Puis, il a été possible de trouver un compromis pour le financement de la facture sociale (actuellement participation à la cohésion sociale) qui a débouché sur un accord permettant notamment de soulager les communes de 150 mio par année. Des négociations en cours devraient aboutir à une nouvelle mouture de la péréquation intercommunale vaudoise (NPIV).
- La participation d'un représentant de la Municipalité à la commission cantonale pour l'énergie (COMEN) a permis l'instauration de la **conception cantonale pour l'énergie (COCEN)** financée par une taxe de 0.6 centime par kWh.

Enfin, chaque membre de la Municipalité participe, en lien avec son dicastère, à une dizaine d'organes intercommunaux.

---

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

### *ASSURER UN SERVICE DE PROXIMITÉ*

Conformément à la loi sur l'organisation policière vaudoise, nous ne disposons pas d'une police communale autonome. Nous officions donc depuis 2012 en tant que commune délégatrice. **La collaboration avec la gendarmerie** est excellente et il n'est pas exclu qu'un poste de gendarmerie voie à nouveau le jour dans notre commune. Pour l'heure, nous pouvons compter sur la présence régulière d'un poste mobile, dont le fonctionnement est assuré par deux gendarmes du poste du Mont-sur-Lausanne.

Nous bénéficions également de l'appui d'un **répondant de proximité**, lequel nous est d'un précieux appui dans les cas d'incivilité et des conflits de voisinage.

Nos ASP effectuent les tâches ne relevant pas des missions générales de police. Après avoir renforcé en 2014 le secrétariat et la réception, nous comptons **un quatrième ASP** depuis 2020.

Un **Observatoire de la cohabitation** a également vu le jour en automne 2019. Son but est de favoriser les liens sociaux, de prévenir et de résoudre les problèmes liés aux incivilités et aux dégradations du patrimoine. L'Observatoire de la cohabitation d'Épalinges est actif sur tout le territoire de la commune.



Conception graphique et mise en page:  
**idéesse, Steve Guenat**  
1083 Mézières

Imprimé en Suisse par **Imprimés Services**  
1071 Rivaz  
[www.imprimés-services.ch](http://www.imprimés-services.ch)

imprimé en  
suisse

